

FORMATION ECHAFAUDAGES DE PIED (R408)

Monteur - Utilisateur

MODALITES DE LA FORMATION

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Décret 2004-924 - Article R4323-69
- Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.
- Le contenu de cette formation est précisé aux articles R. 4141-13 et R. 4141-17.

PUBLIC CONCERNE

- Personnes devant monter, démonter et utiliser des échafaudages de pied

PREREQUIS

- Avoir plus de 18 ans
- Avis médical favorable aux travaux en hauteur et port de charges
- Equipements de protection individuelle obligatoires

OBJECTIFS DU STAGE

- Connaître les dispositions légales et réglementaires
- Identifier les matériels et savoir monter et démonter ce type d'échafaudage en condition de sécurité
- Connaître les risques de chutes en hauteur
- Maîtriser ses EPI
- Être acteur de la prévention des risques de chute en hauteur

EVALUATION ET VALIDATION DU STAGE

- Evaluation à chaud des connaissances au cours de la formation
- Tests théoriques et pratiques *
**Les stagiaires devront se munir des EPI nécessaires (chaussures/casque/Harnais avec équipement)*

METHODES PEDAGOGIQUES

- Démarche participative
- Exposés, diaporamas, photos, vidéos, plans

DUREE / EFFECTIF

- 2 jours
- 14 heures
- Sessions de 8 stagiaires maximum

Horaires

- 8h30 - 12h00
- 13h30 - 17h00

DATES - LIEU DE SESSION - TARIFS

- Lieu : Intra ou inter
- Dates : à définir
- INTRA : 650€ HT/Jour
- INTER : 150€ HT/Jour

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

☛ Législation et réglementation

- Textes, recommandation R457
- Statistiques
- Principes et mesures de prévention
- Les acteurs de la prévention

☛ Les échafaudages

- Les différents types et leur utilisation
- Les documents à disposition
- Respect de la réglementation
- Analyse des risques

☛ Préparation et implantation du montage

- Types d'EPI et utilisation

- Analyse des documents (plan, notice, consignes de sécurité)
- Implantation

☛ Tests théoriques

☛ Pratique de l'échafaudage (savoir contrôler l'état du matériel)

- Montage d'un échafaudage (maîtrise des opérations de montage en sécurité)
- Utilisation (accéder et circuler en sécurité, mesures de sécurité et protection collectives)
- Démontage, stockage du matériel
- Rendre compte des opérations, communiquer, remédier aux situations dangereuses

☛ Tests pratiques